

LUXEMBOURG

Malgré une décélération de la croissance du PIB par habitant ces dernières années, le Luxembourg conserve un des niveaux de revenu les plus élevés des pays de l'OCDE. Les taux d'emploi demeurent relativement bas.

Priorités reposant sur des indicateurs

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité pour les travailleurs plus âgés

Les pensions d'invalidité, les préretraites et les pensions de vieillesse anticipées constituent des voies d'accès attractives à la cessation anticipée d'activité, de sorte que l'âge moyen de sortie du marché du travail est bas.

Mesures prises : Les conditions d'accès aux pensions d'invalidité générale ont été durcies, et une nouvelle procédure de reclassement des personnes en situation d'invalidité partielle a été mise en place. Néanmoins, les taux de remplacement assurés par la pension de vieillesse anticipée et la pension de vieillesse ont été revus à la hausse.

Recommandations : La pension de vieillesse anticipée devrait être réduite selon le principe d'équité actuarielle par rapport à la pension versée à l'âge standard de départ en retraite, les critères selon lesquels des années d'inactivité professionnelle sont assimilées à des années de cotisation devraient être durcis, et le dispositif de subventionnement des préretraites devrait être supprimé.

Réduire les désincitations au travail engendrés le système de garantie de ressources aux chômeurs

Compte tenu des taux de compensation élevés qui caractérisent les allocations de chômage et le revenu minimum garanti (RMG), et de la durée de versement illimitée du RMG, des chocs négatifs risquent davantage de se traduire par une progression du chômage structurel.

Mesures prises : Aucune initiative n'a été prise depuis 2002.

Recommandations : Le gouvernement devrait réduire les taux de compensation assurés, et revoir à la baisse le taux de réduction du RMG en cas d'augmentation des revenus des bénéficiaires, afin d'atténuer les phénomènes de pièges du chômage et de la pauvreté.

Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire

Les résultats des élèves luxembourgeois sont faibles, et l'écart entre les nationaux et les immigrants est important. Cette situation est partiellement imputable au multilinguisme qui caractérise le système d'enseignement. Cette insuffisance des résultats scolaires et, par voie de conséquence, le faible taux d'inscription dans l'enseignement supérieur ont des répercussions négatives sur le fonctionnement du marché du travail et la productivité.

Mesures prises : L'enseignement professionnel fait l'objet d'une réforme destinée à permettre aux élèves d'effectuer leur scolarité en français ou en allemand, sans avoir à acquérir un niveau élevé de compétences dans l'autre langue.

Recommandations : Le gouvernement devrait veiller à ce que les enfants puissent apprendre à lire et à écrire soit en allemand, soit en français, axer davantage l'enseignement sur les matières fondamentales, apporter un soutien accru aux élèves en difficulté dans l'enseignement primaire, définir des normes nationales de résultats, et renforcer l'autonomie des établissements d'enseignement, tout en les obligeant davantage à rendre des comptes.

Autres priorités essentielles

- Il est possible de renforcer l'efficacité du secteur public en recourant davantage aux analyses coûts-avantages et coût-efficacité, en continuant à développer l'administration électronique, en accentuant l'indépendance des gestionnaires et leur responsabilisation, et en simplifiant les procédures administratives.
- Le gouvernement devrait réduire les obstacles à la concurrence dans le secteur des services d'accès à haut débit, en imposant une diminution des tarifs d'accès à la boucle locale, et en réduisant la marge de manœuvre dont dispose l'opérateur historique de télécommunications pour financer ses autres activités par le biais de subventions croisées.

LUXEMBOURG

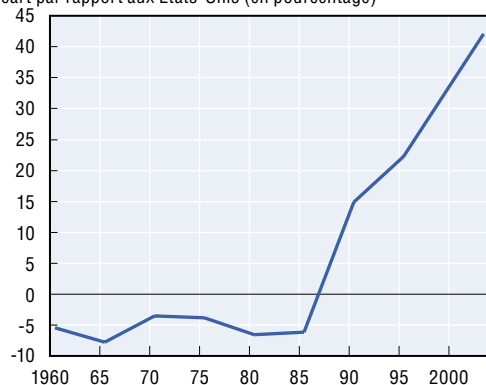
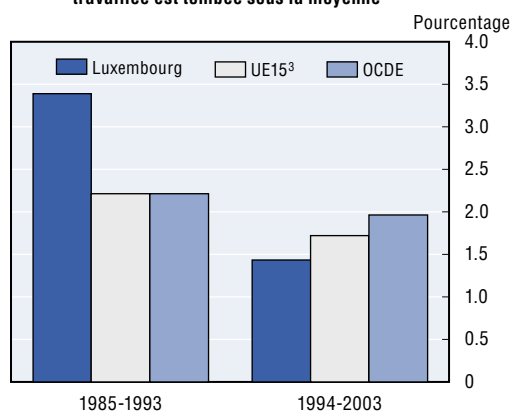
Indicateurs structurels

	1990	1995	2000	2003
Croissance tendancielle du PIB par habitant (en pourcentage)	4.3	3.2	3.6	2.4
Taux d'emploi tendanciel	60.0	60.3	60.8	61.7
Taux d'activité tendanciel	60.9	61.4	62.4	63.6
Taux de chômage structurel (NAIRU)

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76.

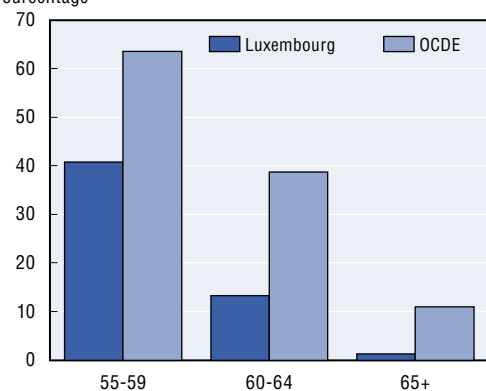
A. Le PIB relatif par habitant continue d'augmenter¹

Écart par rapport aux États-Unis (en pourcentage)

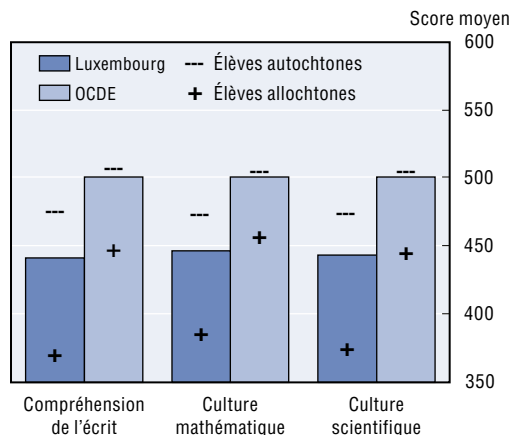
B. La croissance annuelle du PIB par heure travaillée est tombée sous la moyenne²

C. Les taux d'activité des travailleurs âgés sont faibles en 2002

Pourcentage



D. Les résultats éducatifs sont faibles en 2000



1. Écart en pourcentage avec le PIB par habitant des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000. L'évaluation de la croissance du PIB est faussée en raison d'un biais par excès, lié à la forte proportion de travailleurs frontaliers (qui représentent 33 % de l'emploi intérieur).
2. Il s'agit du PIB par heure travaillée mesuré en incluant les travailleurs frontaliers dans l'emploi total.
3. À l'exclusion de l'Autriche et du Luxembourg.

Source : Graphiques A et B: *Comptes nationaux des pays de l'OCDE*, 2004 ; OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 76 ; graphique C: OCDE, *Statistiques de la population active*, 2004 ; graphique D: OCDE, *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie*, PISA 2000.